



LE COLLECTIF BOLTON-ouest :

UN MODÈLE NOVATEUR EN MATIÈRE DE GESTION INTÉGRÉE ET ÉCOSYSTÉMIQUE DE LA FORÊT

Un entretien avec Bruno G. Meere, secrétaire et responsable des opérations pour le Collectif de Bolton-Ouest.

PAR MARIE-HÉLÈNE THIBEAULT, CORRIDOR APPALACHIEN

Un regroupement de propriétaires de terrains forestiers et agricoles fait tourner des têtes dans le sud du Québec en juxtaposant l'écologie, l'humain, et l'économie avec un souci d'optimisation, de durabilité, et de bienfaits environnementaux et sociaux. Le Collectif de Bolton-Ouest nous partage sa démarche qui porte à réflexion sur les pratiques et méthodes « standard », met au défi le statu quo et pourrait inspirer d'autres régions à emboîter le pas.

COMMENT EST NÉ VOTRE MOUVEMENT?

Le Collectif de Bolton-Ouest est aujourd'hui un OBNL dont l'origine comme association de propriétaires date de 2015. Cette initiative citoyenne privée a vu le jour à la suite d'un exercice de planification stratégique de la municipalité de Bolton-Ouest. Aujourd'hui, le Collectif rassemble 36 propriétés-membres sur une surface de près de 1750 hectares. Nous adhérons à une vision et à des valeurs communes en matière de valorisation écoresponsable tant agricole que forestière du territoire tout en misant sur des retombées économiques, écologiques et sociales positives et durables. Ainsi, nous soutenons le développement d'un écosystème durable et résilient par le biais de productions locales.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PRINCIPALES DU COLLECTIF?

Au niveau opérationnel, le Collectif vise le développement de ses écosystèmes forestier et agricole par le biais d'une régie axée sur les principes de l'agroécologie et de la permaculture. L'écosystème forestier couvre les modules de sylviculture, d'acériculture, de PFNLs (Produits Forestiers Non-Ligneux) et de crédits de carbone. L'écosystème agricole, quant à lui, couvre les modules des cultures, de l'élevage et de l'apiculture.

QUELLE EST L'APPROCHE DU COLLECTIF EN MATIÈRE DE GESTION DE LA FORÊT?

Nous partageons une vision holistique de la forêt et c'est pourquoi nous œuvrons à l'élaboration d'un modèle intégré novateur de gestion de la forêt. Comme le territoire de Bolton-Ouest est boisé sur environ deux tiers de sa surface, la majorité des 36 propriétés-membres du Collectif sont aujourd'hui associées au Module Forêts. Ensemble, nous augmentons notre efficacité dans ① la valorisation des produits de la forêt, ② la protection de la biodiversité et ③ la gestion des services écosystémiques.

QUELLES SONT VOS ACTIONS DE VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT?

Quatre catégories de produits retiennent pour l'instant notre attention : la sylviculture, l'acériculture, les PFNLs et l'agroforesterie.

SYLVICULTURE

La réalisation d'un premier Plan d'Aménagement Forestier Collectif Multi-Ressources (PAFCMR) en 2017 a permis de quitter la vision traditionnellement basée sur la parcelle au profit d'une vision axée sur le massif forestier. Ce plan évolue et permet une programmation d'interventions sylvicoles et de plantations notamment en lien avec les changements climatiques et la connectivité des habitats fauniques. Des filières connexes font maintenant aussi l'objet d'analyses de faisabilité (ex. bois de chauffage, copeaux et compostage).

ACÉRICULTURE

Le Module Érable du Collectif passe par une approche agronomique adaptée, une gestion centralisée, la mise en commun d'équipements, la production et la commercialisation de produits d'érable. Nous travaillons dans une double démarche : un modèle d'exploitation avec contingent dans le cadre des Producteurs et Productrices Acéricoles du Québec (PPAF) visant des produits de qualité, et un modèle hors contingent de développement de filières de niche avec des produits innovants.

PRODUITS FORESTIERS NON-LIGNEUX (PFNLs)

Le Collectif s'intéresse aux champignons, baies, plantes médicinales et autres PFNLs présents sur le territoire. Un projet pilote a permis d'identifier des microcosmes porteurs de PFNLs pour des cueillettes saisonnières et des zones propices à l'induction de diverses cultures. Pour la suite, nous prévoyons une analyse de terrain plus fine, une caractérisation des options et une quantification de l'offre ainsi que l'élaboration d'une approche de commercialisation.

AGROFORESTERIE

L'exploitation de terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage est intéressante puisqu'elle permet de protéger et de nourrir les sols, tout en assurant un certain couvert forestier. Le Collectif analyse pour l'instant l'introduction de brise-vent naturels qui permettraient la protection des cheptels et un potentiel de capture de carbone. L'association de plantes mellifères est ici également à l'étude dans le cadre du Module Apiculture.



www.elagueurs.com

Votre forêt : notre expertise

Un aménagement de **qualité** pour une
meilleure productivité



**Aménagement
forestier coopératif
de Wolfe
Ham-Nord**
Tél. : 819 344-2232
www.afcw.ca



**Groupement forestier
du Haut-Yamaska**
Cowansville
Tél. : 450 263-7120
www.gfhy.ca



**Groupement
forestier coopératif
St-François
Windsor**
Tél. : 819 845-3266
www.gfstfrancois.qc.ca



**Aménagement
forestier coopératif
des Appalaches
La Patrie**
Tél. : 819 888-2790
www.afca.coop



**Aménagement
forestier et agricole
des Sommets inc.**
Coaticook
Tél. : 819 849-7048
www.afasommets.qc.ca



QUEL EST L'ENGAGEMENT DU COLLECTIF EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ?

Le Collectif s'est très vite intéressé à la biodiversité. L'élaboration du premier PAFCMR a notamment permis la réalisation des premiers inventaires écologiques visant l'analyse du patrimoine faunique et floristique et les priorités en matière de protection d'habitats et de conservation. Un projet pilote sur certaines espèces à statut et habitats fragilisés verra le jour prochainement. En parallèle, un projet d'éradication de certaines espèces exotiques envahissantes dans des zones prioritaires d'intervention est également en préparation. Finalement, un nouveau volet de pistage de grands et de moyens mammifères sera inauguré à l'hiver 2020, l'objectif étant de créer une cartographie des habitats et une collecte de données citoyennes permettant l'élaboration de stratégies de conservation encore plus efficaces. Ce projet, dirigé par l'organisme de conservation Corridor appalachien, permettra notamment de bonifier les données récoltées lors des évaluations écologiques des dernières années.

QUELLES ONT ÉTÉ VOS DÉMARCHES POUR LA CRÉATION DE CRÉDITS DE CARBONE?

Le changement climatique exige aujourd'hui des mesures d'atténuation (rejeter moins de gaz à effets de serre dans l'atmosphère) et d'adaptation (développer des stratégies d'ajustement aux impacts). C'est dans ce sens que le Collectif travaille depuis 2016 au développement du premier programme volontaire de crédits carbone en forêt privée au Québec, et ce, de concert avec Ecoterra à travers son programme PIVOT. En tant qu'agrégateur, le Collectif planche sur l'opérationnalisation du programme avec une première cohorte de propriétés. Parallèlement, nous poursuivons également l'analyse d'éligibilité des propriétés et l'établissement d'un référentiel de base pour deux nouvelles cohortes.

QUELS ONT ÉTÉ, À CE JOUR, LES PRINCIPAUX DÉFIS DU COLLECTIF?

Comme dans toute activité de création et d'innovation, a fortiori une activité impliquant beaucoup de monde, il faut pouvoir se parler de façon claire dans une ambiance bienveillante et conviviale. Puis il faut mettre de l'ordre dans ses idées, établir des valeurs communes et définir une mission qui fasse l'unanimité. Cela a été notre premier défi. Par la suite, il a fallu concrétiser nos projets en y mettant des ressources, du temps et de l'argent. Chercher des fonds, s'entourer d'experts, organiser les activités de terrain avec nos producteurs et systématiser une approche cohérente constituaient notre second défi. Aujourd'hui, il nous faut rester cohérents et exigeants par rapport à notre mission de base, et ce, avec plus de membres et des sollicitations externes plus fréquentes. Cela constitue aujourd'hui notre troisième défi.

QUELS SONT LES FACTEURS DE SUCCÈS DU COLLECTIF À CE JOUR?

Le cri de ralliement du Collectif reste « Bolton-Ouest! ». D'y avoir des repères forts comme propriétaire, producteur ou consommateur rassemble tout naturellement et permet le développement d'une communauté locale et

solidaire. De plus, le Collectif dispose d'un pool de compétences très vaste via ses producteurs et prestataires locaux ainsi que ses citoyens incluant des professionnels de tous types. Finalement, une organisation sous statut d'OBNL incluant un Conseil d'Administration proactif, des relais compétents sur le terrain et une obligation de résultat permet de garder les pieds sur terre et de viser l'excellence en toute simplicité.



QUELLE EST VOTRE VISION FUTURE?

La poursuite de notre plan stratégique vise la création d'un écosystème régénérateur permettant le développement et la commercialisation de produits innovants dans le respect des équilibres naturels, et ce, en assurant une santé économique locale doublée d'une fierté patrimoniale. Pour sûr, l'autonomie financière du Collectif passera par une offre croissante de produits et de services en lien avec notre mission. Vivement qu'on puisse étendre un modèle local performant et équilibré à nos enfants et petits-enfants!



EN SAVOIR PLUS

Contactez le Collectif de Bolton-Ouest par courriel:
info@lecollectifbolton-ouest.ca